

**Onzième Réunion régionale africaine
Addis-Abeba, Ethiopie, 24-27 avril 2007**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'inviter votre pays à se faire représenter à la *onzième Réunion régionale africaine* de l'Organisation internationale du Travail qui se tiendra à Addis-Abeba, Ethiopie, du 24 au 27 avril 2007. La réunion aura lieu au Centre de conférences des Nations Unies.

Tous les quatre ans, la Réunion régionale africaine regroupe l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux des pays de la région. Cette onzième Réunion débattira plus particulièrement des thèmes abordés dans les deux rapports que je lui soumettrai et qui vous seront envoyés dans le courant du mois de février 2007.

Le premier rapport examinera les activités de l'OIT dans la région au cours de la période 2004-06 et plus particulièrement les résultats des efforts déployés par l'Organisation pour promouvoir le travail décent aux niveaux national et régional. Le rapport thématique intitulé « L'Agenda du travail décent en Afrique, 2007-2015 » portera sur l'action que l'OIT, ses mandants et d'autres partenaires du développement, devront mener au cours de la prochaine décennie pour faire du travail décent une réalité sur le continent africain. Ce rapport contiendra une analyse des possibilités et des défis associés à cette entreprise et identifiera les grands problèmes auxquels il faudra faire face.

Le *Règlement pour les réunions régionales* ci-joint, approuvé par le Conseil d'administration du BIT à sa 283^e session (mars 2002) et confirmé lors de la 90^e session de la Conférence internationale du Travail (2002), régira les pouvoirs, les fonctions et la procédure de la onzième Réunion régionale africaine. Votre attention est particulièrement attirée sur les articles 1 et 9 de ce Règlement qui traitent respectivement de la composition tripartite des délégations et du délai de présentation des pouvoirs. Le formulaire de présentation des pouvoirs devra être envoyé, dûment rempli, au bureau de la Conseillère juridique du Bureau international du Travail à Genève, avant le **lundi 9 avril 2007**.

En juin 2004, j'ai lancé un appel à nos mandants pour que les délégations à la Conférence internationale du Travail comprennent **au moins 30 pour cent de femmes**. Pour la onzième Réunion régionale africaine, comme pour toutes les réunions de l'OIT, j'invite les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs à multiplier leurs efforts pour augmenter la représentation féminine dans leurs délégations.

Le programme de la réunion vous sera communiqué prochainement. Vous trouverez dans la note d'information qui est jointe un certain nombre de renseignements sur les procédures de la onzième Réunion régionale africaine de même que sur les arrangements matériels. Le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique se tient à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information que vous pourriez souhaiter. Enfin, une page Web consacrée à la réunion sur laquelle vous trouverez également le formulaire de présentation des pouvoirs et, par la suite, le programme des travaux a été ouverte à l'adresse suivante :

<http://www.ilo.org/public/french/region/afpro/addisababa/arm/>

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer ces informations aux représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs qui feront partie de votre délégation nationale.

La onzième Réunion régionale africaine aura l'importante responsabilité de jeter les bases du programme de l'OIT dans la région au cours des prochaines années. Je compte sur votre précieux concours pour définir les grandes lignes de nos activités futures.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer personnellement à l'occasion de cette réunion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Juan Somavia
Directeur général

Pièces jointes :

Règlement pour les réunions régionales
Formulaire de présentation des pouvoirs
Note d'information
Liste d'hôtels